

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 14 DECEMBRE 2020
DE 9 H 00 à 11 H 00

Délibération N° 2020 – 29

Objet : Relance du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la billettique interopérable et de la centrale Pass Pass.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de son Président, Franck Dhersin, le 14 Décembre 2020,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités,

Vu le Budget Primitif voté le 27 janvier 2020,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2020 adoptées jusqu'à ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M14,

Vu la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire de ce jour et le ROB présenté ce jour,

CONSIDERANT

- Les compétences premières du Syndicat dont l'interopérabilité Billettique entre ses membres et l'Information Voyageur Multimodale
- La fin au 20 juin 2021 du marché en cours d'assistance à maîtrise d'ouvrage, portant sur les domaines de l'interopérabilité, de la billettique et de l'information multimodale
- La nécessité d'un accompagnement d'expertise sur ces domaines pré-cités et le suivi de la Centrale Pass Pass

DECIDE

- De relancer une consultation par le biais d'un appel d'offres ouvert en vue de pourvoir le syndicat HAUTS-DE-FRANCE-MOBILITES d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour un accompagnement expert dans les domaines de l'interopérabilité, de la billettique et de l'information multimodale
- D'attribuer à cette consultation une enveloppe de 600 000€ pour une durée initiale de deux ans reconductibles et d'inscrire cette dépense dans le ROB et les Budgets primitifs concernés
- D'imputer ces dépenses au chapitre 011.

AUTORISE

Monsieur le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

PRÉFECTURE DU NORD

16 DEC. 2020

PLI RECOMMANDÉ

Le Président,

Franck DHERSIN

Le Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités est un syndicat mixte de type SRU, composé de 17 membres dont la Région Hauts-de-France et 16 Autorités de Transports.

Créé depuis 2009, le syndicat a en charge de favoriser l'interopérabilité des Transports publics et son objet, détaillé dans l'article n° 1 des statuts, consiste en :

- « la coopération de ses adhérents, afin de coordonner les services de transports qu'ils organisent,
- la mise en place d'un système multimodal d'information à l'intention des usagers,
- la recherche de la création d'une tarification coordonnée et de titres de transports uniques ou unifiés ».

A ce titre, le syndicat porte la démarche d'interopérabilité Billettique Passpass, ainsi que les outils dédiés dont passpass.fr et passpasscovoiturage.fr.

Les ressources d'accompagnement à l'exercice de ces missions relevant d'une expertise particulière, ponctuelle, et extrêmement pointue, le recours à Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage se justifie à travers les missions suivantes, objet du renouvellement de la consultation future :

- Accompagnement à la mise en œuvre de l'interopérabilité Billettique entre ses membres (chantier du REFOCO)
- Accompagnement à la démarche de la communauté Pass Pass
- Accompagnement aux nouveaux entrants de la communauté Pass Pass et du système Billettique pass pass
- Accompagnement à l'exécution et à la livraison du Marché de la Centrale Passpass.fr et son sous-traitant OAB